



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maisons familiales rurales

Question écrite n° 33834

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur certaines craintes exprimées par des responsables de maisons familiales et rurales concernant l'avenir des classes de « quatrième préparatoire ». Une évolution qui aboutirait à la suppression de telles classes serait très préjudiciable au bon déroulement du programme de formation dans ces établissements qui apportent une contribution très importante à l'enseignement agricole. Il lui demande quelles sont ses intentions en ce domaine.

Texte de la réponse

Le quatrième schéma prévisionnel national des formations, arrêté le 11 juin 2004, a naturellement confirmé les classes de quatrième et de troisième qui constituent un enjeu important pour le ministère chargé de l'agriculture. Depuis plusieurs années, le ministère chargé de l'éducation nationale a demandé au ministère chargé de l'agriculture de revoir l'organisation des classes de quatrième et de troisième de façon à rentrer dans l'organisation réglementaire du collège en trois cycles : la sixième, cycle d'observation ; la cinquième et la quatrième, cycle central ; la troisième, cycle terminal. Il a également exprimé à la direction générale de l'enseignement et de la recherche sa volonté de supprimer, dès la session 2006, les séries technologique et préparatoire du brevet des collèges. Des travaux, menés conjointement entre les services compétents des deux ministères, ont conduit aux arrêtés relatifs à l'organisation des enseignements dans les classes de quatrième et de troisième de l'enseignement agricole en cohérence avec la rénovation du collège engagée par le ministère chargé de l'éducation nationale depuis 2001. Les deux arrêtés relatifs à l'organisation des enseignements dans les classes de quatrième et de troisième de l'enseignement agricole ont été publiés au Journal officiel du 5 avril 2005.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33834

Rubrique : Enseignement privé

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2004, page 1134

Réponse publiée le : 13 septembre 2005, page 8524